



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

Centre des Nations Unies pour les
Droits de l'Homme et la Démocratie
en Afrique Centrale



Rights &
Democracy
Focus **N°83 - September 2024**

A quarterly publication of the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa

En visite au Cameroun

Volker Türk appelle à la paix, la redevabilité et des réformes

Lire P 3

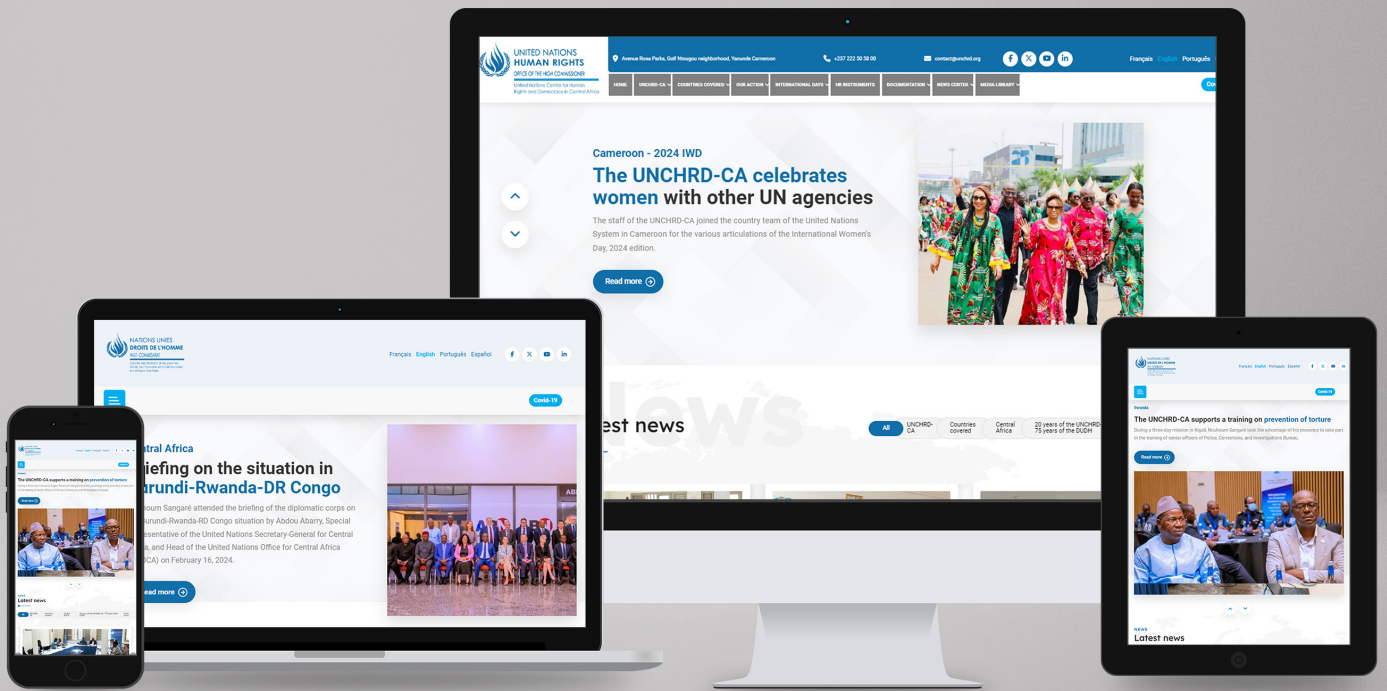


UN Country Team in Cameroon

**Newly appointed RC
visits the Centre**

P 4

Découvrez notre nouveau site web bilingue et partagez avec nous vos impressions !



WWW.UNCHR.D.ORG

Call on those in power to

ACT FOR HUMANITY

#ACTFORHUMANITY



WORLD HUMANITARIAN DAY



Coopération HCDH - Cameroun

L'appel de Volker Türk à Yaoundé

Le Chef des Droits de l'Homme de l'ONU a plaidé pour le retour à la paix dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, appelé à intensifier la lutte contre l'impunité et présenté les prochaines échéances électorales comme «une opportunité clé pour renforcer l'inclusion politique et faciliter la participation de toutes les composantes de la société».

Par Kamdem Souop



Family photo of participants © UNOCA

Le 7 août 2024, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme a bouclé une visite de 48 heures au Cameroun. Au cours de cette visite, M. Volker Türk a été reçu par le premier ministre, chef du gouvernement, Joseph Dion Ngute et plusieurs chefs de départements ministériels. Outre les membres de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun, il a rencontré les responsables des principaux partis politiques et une vingtaine d'organisations de la société civile.

Face à un parterre de 500 personnes, il a donné une conférence publique à la plus ancienne école diplomatique au sud du Sahara, l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) sur le thème «Les droits de l'homme face aux défis globaux contemporains». A cette occasion, il a indiqué que : «Nous devons nous réapproprier les droits de l'homme en tant qu'outils de

résolution des problèmes, pour des sociétés plus pacifiques, plus durables et plus égalitaires».

Au cours de la conférence de presse qui a clos cette visite, M. Türk a plaidé pour le retour à la paix dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il a aussi souligné que la lutte contre l'impunité est «absolument essentielle» pour renforcer la confiance entre les citoyens et l'Etat. En outre, il a présenté les prochaines échéances électorales comme «une opportunité clé pour renforcer l'inclusion politique et faciliter la participation de toutes les composantes de la société»

Enfin, il a procédé à l'inauguration du nouveau siège du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale, un bâtiment offert par l'Etat du Cameroun.

IMPARTIAL, INDEPENDENT
RULE OF LAW IS VITAL





UN Country Team in Cameroon

Newly appointed Resident Coordinator visits the Centre



On 16 September 2024, the new United Nations Resident and Humanitarian Coordinator to Cameroon, Dr. Issa Sanogo visited the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa. Dr. Sanogo underscored the importance of putting human rights at the centre of the UN's efforts in Cameroon. Mr. Nouhoum Sangaré, Regional Representative of the High Commissioner and Director of the Centre thanked

the Resident Coordinator for his visit. He noted the Centre's availability to continue to support the effective integration of human rights in the UN's work on joint programming through the cooperation frameworks and other interagency initiatives. Before coming to Cameroon, Dr. Sanogo served as UN Resident and Humanitarian Coordinator in Madagascar.

New WFP Representative and Country Director received at the Centre



On 19 September, the new World Food Programme (WFP) Representative and Country Director in Cameroon paid a courtesy visit to the Centre. Mr. Gianluca Ferrera and Mr. Nouhoum Sangaré discussed possible areas of collaboration between the Centre and WFP, including sourcing funds for joint initiatives in human rights areas relevant to the mandates of both organizations. Mr. Sangaré used the occasion to present the Centre's history, mandate and activities. He noted that areas such as food security, economic transformation, decent work and subsidiary partner responsibility for human rights which are fundamental to the WFP were also important focus areas for the Centre under its economic, social and cultural rights' promotion agenda. Both officials agreed to continue discussions at technical level to concretize this collaboration.

Deux OSC et le CNUDHD-AC explorent des chantiers de collaboration

ASCOVIME et ZENÜ NETZORK ont entamé avec le Centre une réflexion visant à travailler ensemble sur des questions humanitaires et de jeunes.

Le 09 juillet 2024, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC), a reçu à son siège les représentants des Ong ASCOVIME Cameroun et ZENÜ NETWORK pour une séance de travail. Cette réunion présidée par M. Nouhoum Sangaré, Représentant régional pour l'Afrique Centrale du

HCDH et Directeur du CNUDHD-AC, a permis à ces différents acteurs de présenter leurs activités respectives dans le cadre de l'aide humanitaire dans les villages auprès des populations démunies d'une part, et la contribution à l'amélioration du leadership jeune d'autre part au Cameroun. Les prochaines étapes permettront au Centre de savoir jusqu'à quel point son



soutien sera apporté à ces deux organisations et leurs actions en faveur de la cible particulière que constitue la jeunesse.

Cameroun - Examen Périodique Universel

Formation des points focaux droits de l'homme

Le Ministère de la Justice et le Centre ont organisé un atelier sur le suivi des recommandations du 4e cycle de l'Examen périodique universel tenu à Genève le 14 novembre 2023.

Par Asita Maria Scherrieb



Les participants à l'atelier ©Cnudhd-Ac

Le Ministère de la Justice et le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) se sont associés pour organiser un atelier de renforcement des capacités des points focaux droits de l'homme sur la mise en œuvre des recommandations acceptées par le Cameroun à l'issue du 4e cycle de l'Examen Périodique Universel.

La salle des actes du ministère de la Justice du Cameroun a abrité le 11 septembre 2024 cet atelier.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Jean de Dieu Momo, Ministre délégué auprès du Ministre de la Jus-

tice, Garde des Sceaux (MINJUSTICE). Nouhoum Sangaré, le Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale y a rappelé l'importance pour les Etats d'impliquer toutes les administrations à toutes les étapes de l'EPU afin d'améliorer la perception internationale qu'on a desdits Etats et l'implication de cette perception dans les efforts de développement des pays. C'était en présence de David Koulagna, Coordonnateur du Secrétariat technique du Comité interministériel de suivi de la mise en œuvre des Recommandations et/ou Décisions issues des Mécanismes internationaux et régionaux de

promotion et de protection des droits de l'homme et de Hermine Kembo Takam Gatsing, Directrice des Droits de l'Homme et de la Coopération Internationale au MINJUSTICE.

L'activité a réuni une centaine de participants issus des ministères sectoriels et de certaines structures partenaires de l'implémentation desdites recommandations. Parmi ces structures, l'on peut citer la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), le Conseil National de la Communication (CNC), l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ou encore le Fonds National de l'Emploi (FNE).



Le Ministre Jean de Dieu Momo ouvrant les travaux ©Cnudhd-Ac



Une vue des travaux en plénière ©Cnudhd-Ac



Cameroon - Universal Periodic Review

Center supports follow-up of recommendations

A national workshop to follow-up on recommendations of the 4th UPR Cycle took place in Mbankomo on 22 August 2024.

By ASM



Family photo of participants ©Unchrd-Ca

The Government of Cameroon organized a national strategy workshop to strengthen follow-up mechanisms to the recommendations of the fourth cycle of the Universal Periodic Review (UPR) of the Human Rights Council, which took place in Geneva in November 2023. This workshop was supported by the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa (UNCHRD-CA). The event highlighted the constructive partnership between the Cameroonian government and the United Nations system for the promotion of human rights, within the framework of close collaboration with international human rights mechanisms.

UN commitment to support Cameroon

In his welcome address, Stean Auguste Tshiband, UN Advisor for Peace and Development and Representative of the UN Resident Coordinator a.i. in Cameroon, emphasized the importance of this activity for the UN System, which was resolutely committed to supporting Cameroon in meeting its commitments to UN human rights mechanisms. He expressed deep appreciation for the Cameroonian government's efforts to improve people's daily lives by implementing the UPR recommendations.

Tshiband also underscored the need for sustained political commitment and ownership at the highest level to ensure that integrating human rights recommendations became standard practice within Cameroon's political system.

Government Commitment to Human Right

Opening the proceedings, David Koulagna, Attaché to the Secretariat General of the Prime Minister's Office and Coordinator of the Technical Secretariat of the Interministerial Committee for the Follow-up on the Implementation of the Recommendations, stressed the importance of this workshop in the context of Cameroon's ongoing efforts to improve its human rights situation. During its review under the fourth UPR cycle, which took place from March 22 to 26, 2024, at the 55th session of the Human Rights Council, Cameroon received 291 recommendations, of which 220 were accepted and 71 noted. These figures underscored both the challenges and the opportunities for Cameroon to strengthen its human rights protections.

Financial Support for Implementation

The United Nations' commitment

to these efforts was reaffirmed, particularly through the Voluntary Fund for the Implementation of UPR Recommendations Project. This financial mechanism, essential for supporting countries in implementing UPR recommendations, provided Cameroon with \$40,000 in support for the year 2024. This funding, which promoted an inclusive approach and better integration of recommendations into national policies, was critical to transforming commitments into concrete actions on the ground.

Workshop Participants and Discussions

The event brought together 17 participants, including 5 women, from the following government departments: Prime Minister's Office, Ministries of Justice, External Relations, Social Affairs, Communication, Territorial Administration, Promotion of Women and the Family, Employment and Vocational Training, as well as the General Delegation for National Security and the Secretariat of State for Defense. This workshop, the first in a series of activities scheduled between August and November, provided a platform for participants to exchange views on national monitoring mechanisms and identify opportunities for collaboration. Discussions focused on reference tools for the implementation and follow-up of recommendations, as well as strategies for strengthening the effectiveness of the process. The day concluded with a collective reflection on follow-up strategies, followed by the collection of recommendations and the formal closing of the workshop.

Guinée Equatoriale - Examen Périodique Universel

Le Centre appuie la participation au 4ème cycle

Le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale a effectué une mission d'appui technique et de formation à Malabo en Guinée Equatoriale, du 29 juillet au 02 août 2024.

Par Asita Maria Scherrieb



SE Alfonso Nsue Mokuy, 3e VPM ©Cnudhd-Ac

Cette mission fait suite à une demande de la Direction Générale des Droits de l'Homme du Bureau du 3ème Vice Premier Ministre en charge des Droits de l'Homme. Elle a été organisée en collaboration et avec une participation financière du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et du Bureau de la Coordonnatrice Résidente par intérim du système des Nations Unies à Malabo.

Les bénéficiaires de l'appui technique et de la formation du Centre sont les cadres des départements ministériels, les membres des organisations de la Société Civile et de l'Institution Nationale des Droits de l'Homme, ainsi que les agences du système des Nations Unies.

Les modules ont porté sur la collecte de données et ont facilité les consultations des parties prenantes sur la mise en œuvre des recommandations du 3ème cycle de l'examen périodique universel (EPU), afin de permettre au Gouvernement de la Guinée Equatoriale de finaliser et de soumettre son rapport national pour sa participation au 4ème cycle de l'EPU en novembre 2024. La Guinée Equatoriale avait accepté de mettre en œuvre 202 recommandations sur les 221 formulées en 2019 lors du 3ème cycle.

L'ouverture des travaux a été faite par le 3ème Vice Premier Ministre chargé des droits de l'homme, Alfonso Nsue Mokuy, en présence de la vice-ministre de la Justice, des Cultes et des Etablissements pénitentiaires, Rimme Bosio Riokalo, et de la Coordonnatrice Résidente par intérim du système des Nations Unies, Hind Jalal.

Étalé sur trois jours, l'atelier, à la fois théorique et pratique, a connu la participation d'une soixantaine de personnes dont 33 femmes.

La première journée a porté sur l'introduction à la protection internationale des droits de l'homme et les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies avec une emphase sur les organes des traités et le 4ème cycle de l'examen périodique universel. Au cours de cette session les participants ont découvert les 202 recommandations acceptées par la Guinée Equatoriale lors du 3ème cycle et ont compris la nécessité d'appliquer une méthodologie pour leur classification par thématiques et leur répartition par départements sectoriels. Les principes directeurs sur le contenu d'un rapport ainsi que les exigences spécifiques sur les formats et délais ont aussi été mentionnés.

Au cours des deux jours suivants, des points focaux ont été identifiés au sein

des départements ministériels et des tâches spécifiques leur ont été confiées, notamment pour collecter et traiter les informations pertinentes, eu égard aux exigences de conformité d'un rapport national, y compris les réalisations, les défis et les initiatives envisagées par le Gouvernement en réponse aux recommandations acceptées.

Tous/tes les participant/es ont ensuite été répartis par groupes thématiques pour analyser les données disponibles et les mettre par écrit dans une structure de rapport pour produire un brouillon du rapport national.

Une séance plénière d'évaluation générale a permis d'identifier les forces et lacunes du rapport et de réfléchir sur les modalités d'affinage du rapport national.

Des réunions de suivi et de consolidation des acquis de la formation ainsi que sur le sujet clé, savoir l'établissement d'un Mécanisme national d'élaboration des rapports et de suivi (MNMRS), ont été organisées les 4ème et 5ème jours de la mission, notamment avec le PNUD, UNFPA et les directeurs généraux des départements clés notamment en charge des droits de l'homme, de la justice, de l'égalité des genres, de la sécurité, des affaires pénitentiaires et de la santé.

Les discussions ont porté en particulier sur les retards concernant les rapports des organes des traités et il a été élaboré une feuille de route pour rattraper ces retards. Il a également été question d'établir un ordre des priorités de ces rapports pour déterminer les options d'activités avec des partenaires qui pourraient s'impliquer auprès du Gouvernement.

La Guinée Equatoriale est favorable pour l'élaboration d'une loi portant création d'un tel Mécanisme et entend poursuivre sa collaboration avec le Centre et le système des Nations Unies en Guinée Equatoriale tout au long du 4ème cycle de l'EPU et des prochaines sessions des organes de traités.

Enfin, une présentation sur l'implication de l'équipe pays dans l'appui à la mise en œuvre des recommandations a été également faite lors de la réunion organisée à la maison des Nations Unies le 1er août 2024.



Cameroun - Mécanismes des Droits de l'Homme

Les acteurs de la société civile mieux outillés

Le CNUDHD-AC a organisé deux jours de formation de la société civile camerounaise, afin de renforcer leur collaboration avec les mécanismes internationaux des droits de l'homme.

Par Asita Maria Scherrieb



L'examen du Cameroun par le Comité des droits de l'homme et le Comité contre la torture est prévu respectivement pour leurs sessions allant du 14 octobre au 8 novembre 2024, et du 28 octobre au 22 novembre 2024.

Le Comité des droits de l'homme ne doit pas être confondu avec la Commission des droits de l'homme ni perçu comme un organe « mondial » traitant de tous les droits de l'homme décrits dans tous les traités. Composé de 18 experts indépendants, il s'agit d'un comité spécialisé dans les droits civils et politiques, chargé de surveiller l'application des droits énoncés dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). Ce pacte est l'un des principaux instruments internationaux des droits de l'homme et garantit notamment le droit à la vie, la liberté d'expression, la liberté de réunion, le droit à un procès équitable, la protection contre la torture et l'interdiction de l'esclavage, entre autres.

Quant au Comité contre la torture, il est composé de 10 experts indépendants, dont la mission est de surveiller la mise en œuvre de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants par les États parties. Ce comité veille à ce que les États soient tenus responsables en cas de violations

des droits de l'homme, notamment en enquêtant systématiquement sur les cas signalés de torture pour en prévenir la récurrence.

La date limite pour la soumission du rapport alternatif en vue de l'adoption d'une liste de points à traiter avant la présentation d'un rapport au Comité des droits de l'homme était fixée au 16 septembre 2024. Il s'est avéré essentiel d'impliquer les organisations de la société civile dans l'élaboration de ces rapports parallèles, qui fournissent des informations précieuses aux experts des organes des traités sur la mise en œuvre effective des dispositions des instruments juridiques ratifiés par l'État.

Pour renforcer la capacité des acteurs de la société civile à jouer pleinement leur rôle dans leur collaboration avec les mécanismes des droits de l'homme, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a organisé, les 4 et 5 septembre 2024 à Yaoundé, un atelier intitulé : « Rapport parallèle et participation de la société civile aux mécanismes des droits de l'homme : l'exemple du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ».

Mobilisation autour du PIDCP

Cet atelier a été organisé en partenariat avec plusieurs organisations,

notamment l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT) Cameroun, le Réseau des Défenseurs des Droits de l'Homme en Afrique Centrale (REDHAC), le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH), la Fédération Internationale des ACAT (FIACAT), Franciscans International et le Centre des Droits Civils et Politiques.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par la magistrate Régine Esseneme, membre de la Cour Suprême du Cameroun, Vice-Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) depuis le 8 avril 2024, et point focal pour la coopération avec les autres organes des traités des Nations Unies.

L'objectif de l'atelier était de mobiliser les experts nationaux sur les questions des droits de l'homme, en particulier les thématiques couvertes par le PIDCP. Le Cameroun, ayant ratifié 7 des 9 principaux traités internationaux des droits de l'homme, s'est engagé à respecter, protéger et promouvoir ces droits, sous la surveillance des comités compétents.

Cette activité a été financée dans le cadre du Projet du Fonds Volontaire pour l'appui à la mise en œuvre des recommandations issues du 4e cycle de l'Examen Périodique Universel du Cameroun.

Rwanda - Examen Périodique Universel

Formation sur le rapportage à Musanze

Le Centre a coorganisé un atelier de renforcement des capacités des membres du groupe de travail sur les rapports du Rwanda à soumettre aux mécanismes des droits de l'homme de l'ONU.

Par AMS



Photo de la plénière ©Cnudhd-Ac

Du 24 au 27 septembre 2024, sous la direction et la coordination de la Conseillère principale en droits de l'homme du Rwanda, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) a organisé un atelier de renforcement des capacités du Mécanisme national d'élaboration des rapports et de suivi (MNRS) à Musanze, au Rwanda. L'atelier a réuni un total de 47 participants dont 14 femmes provenant de tous les ministères clés ainsi que des représentants de la Commission Nationale des Droits des Personnes (CNDP) et des principales ONG. Tous les participants sont membres du groupe de travail sur les rapports du Rwanda, un mécanisme ad hoc établi pour l'élaboration et la soumission des rapports aux mécanismes de l'ONU ainsi que la planification de la mise en œuvre des recommandations issues de leur examen.

L'objectif principal de l'atelier était de renforcer les capacités du MNRS du Rwanda, en mettant l'accent sur sa capacité à s'engager auprès de divers mécanismes de défense des droits de l'homme et à améliorer la gestion de l'information. L'atelier a également servi de plateforme pour la préparation du rapport à mi-parcours de l'EPU et des réponses aux lettres d'intention du Comité des droits

économiques, sociaux et culturels (CDESC), en veillant à ce que ces documents essentiels soient finalisés et soumis dès que possible.

Le projet vise à combler les lacunes existantes dans le cadre des rapports sur les droits de l'homme au Rwanda en améliorant la fonctionnalité du MNRS. L'établissement d'une base juridique solide, l'amélioration de la coordination entre les organes gouvernementaux et la promotion de l'inclusion des acteurs de la société civile sont des étapes essentielles vers un mécanisme d'élaboration de rapports plus transparent et plus efficace.

Un mécanisme de rapportage renforcé

Lors de son troisième examen périodique universel en 2021, le Rwanda a reçu 284 recommandations et en a accepté 160, ce qui témoigne d'une volonté accrue de s'aligner sur les normes internationales en matière de droits de l'homme. Cependant, le rapport à mi-parcours de cet examen est toujours en attente, alors que le 4e cycle de l'EPU est programmé en 2026. Les délais de soumission des rapports clés font qu'il est crucial pour le Rwanda d'intensifier ses efforts en matière de rapports.

Le Rwanda a mis en place un comité interministériel appelé Comité des

rapports sur les traités (bien qu'il couvre également l'EPU et d'autres rapports) en tant que mécanisme national de mise en œuvre, de rapport et de suivi (MNRS). Cependant, ce système, connu sous le nom de « Treaty Reporting Body », est confronté à des problèmes structurels tels que l'absence de fondement juridique, l'absence de mandat clair et la non-permanence des membres. En outre, cette instance ne tient pas de sessions régulières, ce qui entraîne des retards dans l'élaboration des rapports. Conscient de ces difficultés, le gouvernement rwandais a exprimé sa volonté de renforcer ce mécanisme en coordination avec le CNUDHD-AC et avec la contribution financière du budget du Fonds de contributions volontaires pour l'appui à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU.

Au terme de l'atelier, les objectifs suivants ont été atteints : un soutien politique a été obtenu pour créer une base juridique pour le MNRS, en veillant à ce qu'elle dispose de ressources humaines et financières suffisantes et d'un mandat clair pour ses membres. Ensuite, chaque ministère s'est engagé à désigner deux points focaux techniques aux côtés des représentants de l'Institut national de la statistique. En outre, les ONG et la Commission Nationale des Droits des Personnes (CNDP) ont été encouragées à agir en tant qu'observateurs dans les processus du MNRS, ce qui renforcera la transparence et la responsabilité. Enfin, un accent a été mis sur la soumission du rapport à mi-parcours de l'EPU du Rwanda et sur les réponses à la liste de questions au Comité des droits économiques, sociaux et culturels (dialogue à venir en février 2025), deux éléments essentiels pour la position du Rwanda dans les mécanismes internationaux de défense des droits de l'homme.



Cameroun

Oeuvrer à la maîtrise de la nouvelle loi forestière

Le nouveau siège du Centre a abrité l'un des quatre webinaires qui visent à l'appropriation de la loi n° 2024/008 du 24 juillet 2024 portant régime des forêts et de la faune.

Par Leila Adebada Habibatou

Cette loi remplace la loi de 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche. Elle est l'aboutissement d'un long processus consultatif et inclusif qui a débuté en 2008.

Le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), en partenariat avec la Coalition Foncière Nationale du Cameroun (CFN), le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC), UK AID et Fern, a lancé une initiative de quatre webinaires et d'un atelier national en présentiel. Le but de cette initiative est de diffuser l'information sur le contenu de la nouvelle loi, les défis et les perspectives, puis susciter une discussion entre acteurs intéressés, pour identifier des questions d'intérêt commun, et enfin, réfléchir sur les pistes d'action pour les décrets d'application.

Le premier webinaire s'est tenu le 14 août 2024. Près de 106 participants d'horizons divers ont échangé sur le thème : « La loi N°2024/008 du 24 juillet 2024 portant régime des forêts et de la faune. Un aperçu critique rapide ». Le Secrétaire Général du CED, Dr Samuel Nguiffo, en était le conférencier principal.

Le deuxième webinaire s'est tenu le 26 septembre 2024 sur le thème : « La nouvelle loi forestière de juillet 2024 et les droits des communautés ». Le siège du CNUDHD-AC a servi de cadre pour le format en présentiel de cet événement. Plus de deux cent participants représentant les administrations publiques, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, le monde académique, la société civile, les communautés locales et autochtones, et la presse, ont participé en ligne et en présentiel à ce webinaire modéré par Nadine Mballa Wilson, Spécialiste des droits de l'homme au CNUDHD-AC.

Adamu Amadou, Magistrat, Président National de MBOSCUA et Anthropologue a exposé sur : « La nouvelle loi forestière et la pastoralisme ». Il a relevé que cette loi concerne aussi bien les peuples de la forêt que ceux de la savane. Il a mobilisé les faits suivants pour justifier ce constat: les changements climatiques poussent de plus en plus les pasteurs à migrer vers les zones forestières ; l'accroissement du cheptel national qui est passé de 1.657.000 de têtes de bœufs au Cameroun en 2017

au double aujourd'hui à la faveur des flux migratoires des pasteurs venus du Soudan et du Tchad ; les déplacements des pasteurs vers les zones forestières du fait des conflits fonciers, des crises sécuritaires et des catastrophes naturelles, etc. Poursuivant son analyse critique, il a relevé des vides juridiques de cette nouvelle loi, notamment la propriété des pâturages, les droits d'usage des pasteurs, les dispositions sur les feux de brousse incriminant a priori les bergers. Il a ponctué son propos par un appel à la création d'espaces d'élevage dans les villages environnants en fixant des conditions qui garantissent la préservation de la biodiversité, ainsi que l'amélioration de la gouvernance foncière pour réguler l'activité des pasteurs.

Autre exposé, il y a celui de Lerys Nyangono, Président National des jeunes autochtones (Baka) du Cameroun sur « La nouvelle loi forestière et les droits des peuples autochtones de la forêt », notamment l'article 6 alinéas 1 et 2 sur les droits d'usage des communautés riveraines. Les populations autochtones forestières n'ont pas besoin d'autorisation pour jouir des produits de la forêt. Les articles 33 et 37 traitent de la création des aires protégées et des forêts communautaires, qui pourraient permettre de préserver les pratiques et rites ancestraux.

Il a, en outre, relevé les dispositions de cette loi qui sont problématiques pour les peuples autochtones de la forêt : l'absence de différenciation entre populations riveraines et populations autochtones. Cet état de fait, selon l'exposant, dilue la spécificité des populations autochtones et accentue leur domination par les Bantou dans le partage des revenus de la forêt. De même, assure-t-il, les restrictions des droits d'usage pour cause d'utilité publique, contenues dans l'alinéa 2 de l'article 6, fragilisent davantage les droits des peuples autochtones de la forêt. Enfin, la loi ne dispose pas de la possibilité pour les peuples autochtones de posséder des forêts communautaires spécifiques (articles 37 et 39).

Dans son exposé sur « La conservation communautaire, une solution pour la préservation des sites sacrés ? », SM Bruno Mvondo, chef de Mimbok par Ebolowa, a salué l'introduction de la

gestion participative des ressources forestières et fauniques, ainsi que l'élargissement du droit d'usage à la commercialisation sur les marchés de proximité. Il a regretté que la loi ne fasse pas état des Aires du patrimoine des Autochtones et des communautés, qui sont pourtant un espace de vie spirituel qui devrait être contrôlé par elles.

Madame Ernestine Sevidzem, Chargée de l'autonomisation des femmes à CAMGEW, une Ong basée dans le Nord-Ouest, a fourni une analyse sous le prisme du genre dans la nouvelle loi forestière. De cette analyse critique, il en ressort que le genre n'a pas été suffisamment pris en compte dans cette loi. Or cela était nécessaire pour assurer son alignement aux standards internationaux, la promotion un système de conservation plus inclusif, ainsi que l'équité sociale. Corriger ce manquement permettrait d'aboutir, entre autres, à une distribution équitable des ressources, une gestion plus durable des forêts, et au développement socioéconomique. Elle a, enfin, plaidé pour le renforcement légal du rôle de la société civile dans la conservation et la gestion de la faune et de la flore.

Quant à SM Robinson Tanyi, Roi de Tinto Mbu dans la région du Sud-Ouest, défenseur de la biodiversité, il a articulé son propos autour des « opportunités économiques offertes aux communautés dans la nouvelle loi forestière : exploitation des produits forestiers non ligneux, forêts communautaires, territoires communautaires de chasse, etc. ». Il a relevé quelques innovations : l'assistance technique obligatoire aux communautés pour la gestion des forêts, l'avènement des aires protégées communautaires et l'intégration de la dimension commerciale dans la destination des produits obtenus dans l'exercice du droit d'usage forestier. D'autre part, il a apprécié le maintien et la mise en exergue de deux outils de management des forêts que sont les forêts communautaires et les zones de chasse. D'autres questions ont émergé des échanges, notamment la question du droit d'usage des réfugiés et migrants climatiques, ainsi que la compensation de la suppression du droit d'usage non clarifié depuis 1994.

Le prochain webinaire aura pour thème principal : « les aires protégées dans la nouvelle loi forestière ».

Cameroun

Soutien aux orphelins et personnes handicapées visuelles

Au cours de la commémoration de la journée de Nelson Mandela le 18 juillet 2024, le Centre s'est joint au Centre d'Information des Nations Unies pour faire un don à l'association Marche en Avant (MEA) située à Soa, une commune proche de Yaoundé.

Par Reine Emmanuelle Belobo



Une vue des dons reçus par l'association ©UnchrD-Ca

Le 18 juillet 2024, dans le cadre des activités marquant la 15^e édition du Mandela Day, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a offert un lot de T-shirts aux enfants vivant avec un handicap et orphelins encadrés par l'Association Marche en Avant (MAE) dont le siège est situé à Soa, dans la périphérie de Yaoundé.

Le CNUDHD-AC accompagnait ainsi le Centre d'information des Nations Unies (CINU) dont le Chef de bureau, Jean Njita, a prononcé un discours de circonstance, dans le but

d'encourager les pensionnaires de MAE à surmonter le handicap et les difficultés de la vie.

L'événement a bénéficié, comme de coutume, de l'appui du Haut-Commissariat d'Afrique du Sud au Cameroun et de la Fondation MTN, entreprise sud-africaine. Le Haut-Commissaire Mandla Langa a salué l'engagement de la promotrice de MAE, Mme Esther Megnifeujio, tandis que son épouse a accepté de devenir marraine de l'association.

Le Centre appuie la 3^e édition du NA WE WE JAMBOREE

Le CNUDHD-CA soutient une initiative communautaire annuelle menée par des jeunes pour la paix et le développement, axée sur l'utilisation du sport pour amener des personnes de différents horizons à jouer, dialoguer et nouer des relations.



Remise des lots d'équipements sportifs ©UnchrD-Ca

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a remis un lot de maillots et ballons ainsi que des t-shirts, casquettes et stylos à l'OSC Local Youth Corner le 1er juillet 2024.

L'activité, qui a eu lieu au siège de cette organisation à Biyemassi - Yaoundé, vise à appuyer la 3^e édition du NA WE WE JAMBOREE, une initiative communautaire annuelle menée par des jeunes pour la paix et le développement, axée sur l'utilisation du sport pour amener des personnes de différents horizons à jouer, dialoguer et nouer des relations.

La délégation du CNUDHD-AC a été reçue par le Directeur exécutif de Local Youth Corner, Christian Achaleke, qui a exprimé sa gratitude au Centre pour sa contribution non négligeable en vue du bon déroulement de l'événement prévu à Bafoussam à partir du 6 juillet 2024. Y prendront part des autorités, organismes et artistes.



Cameroun

Le Centre promeut l'inclusion et l'égalité des sexes dans les chaînes de valeur régionales

Le CNUDHD-AC a pris part à un atelier organisé sur l'optimisation du potentiel de la Zone de libre-échange continentale africaine en Afrique Centrale (ZLECAF).

Par Ahmed Njouonkou



Une vue du panel ©Cnudhd-Ac

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a pris part du 18 au 20 juillet 2024, à Douala, à un atelier sur l'optimisation du potentiel de la Zone de libre-échange continentale africaine en Afrique Centrale (ZLECAF), pour la promotion de l'inclusivité et de l'égalité des sexes dans les chaînes de valeur régionales.

L'atelier visait à présenter les résultats et les recommandations des rapports sur le genre et le commerce préparés par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) en collaboration avec la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et discuter des moyens de promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion dans les chaînes de valeur régionales.

Plus spécifiquement, cet atelier visait à discuter des domaines prioritaires pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'inclusion dans les chaînes de valeur régionales et sensibiliser les femmes et les jeunes impliqués dans les chaînes de valeur régionales aux règles d'origine de la ZLECAF.

En outre, il était aussi question de sensibiliser les principales parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes impliqués dans le commerce et les chaînes de valeur régionales, aux nouveaux développements de la ZLECAF, notamment le protocole sur les femmes et les jeunes. Enfin, il fallait présenter les progrès réalisés dans les efforts d'intégration régionale de l'Afrique, tels qu'ils ressortent des rapports de l'UNECA sur l'évaluation de l'intégration régionale en Afrique.

L'atelier a réuni une cinquantaine de participants de divers secteurs, notamment des représentants du ministère de la Femme et de la Famille, du ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, des agences du Système des Nations Unies, de la CEEAC, de l'Union africaine, des acteurs du monde des affaires, ainsi que du Groupement des entreprises du Cameroun (GECAM).

Au cours de cet atelier, le Centre a fait des présentations sur sa contribution dans la réalisation des droits économiques des personnes vivant avec un handicap en Afrique centrale.

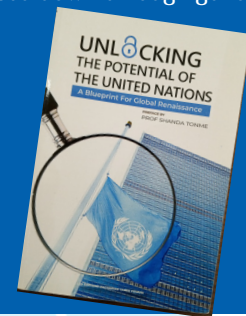
Book Donation to the Centre



The author of the book «Unlocking the Potential of the United Nations: A Blueprint for Global Renaissance» made a donation to the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa.

On July 16, 2024, the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa (CNUDHD-AC), serving as the Regional Office of the OHCHR for Central Africa, received Mr. Sonny Assomo, Secretary-General of the Zacharias Tanee Fomum Prize for Excellence and author of the book «Unlocking the Potential of the United Nations: A Blueprint for Global Renaissance.»

The visit featured the dedication of the book, which sheds light on the challenges of preserving the original vision of the United Nations - not as a tangible document like archives, but as a spirit, a beacon of light to be passed down through generations.



Journée Internationale des Peuples Autochtones

Mobilisation générale dans la sous-région

La journée du 9 août 2024 a été commémorée dans les pays de la sous-région avec une forte implication des communautés autochtones.

Par Emmanuel Nengo



Les participants réunis à Yaoundé ©Cnudhd-Ac

Cameroun

Madame Pauline Irène Nguene, Ministre des Affaires sociales (MINAS), a présidé à Yaoundé le 9 août 2024 la cérémonie marquant la commémoration de la 30^{ème} édition de la JIPA. En marge du thème retenu au niveau international: « La protection des droits des peuples en situation d'isolement volontaire et de contact initial », le Cameroun a retenu comme thème : « l'accès à la citoyenneté : un droit fondamental pour les populations autochtones ».

A cette occasion, Madame Catherine Ntshetu du CNUDHD-AC a lu la Déclaration de circonstance du Secrétaire Général de l'ONU.

D'autres activités ont marqué la semaine :

1. MBOSCUDA, en collaboration avec NLC Cameroun et la délégation régionale MINAS Nord, a organisé une Conférence débat sur la JIPA à l'Alliance Française à Garoua.
2. SURA-MAMA a organisé une activité de sensibilisation auprès des familles Mbororo sur l'enregistrement des naissances et mené un plaidoyer auprès de l'administration publique afin de faciliter les procédures d'accès aux documents administratifs, surtout que les peuples autochtones habitent les zones reculées.
3. Les Baka, les Bakola et les Bagyeli du Cameroun sous Gbandi ont organisé un Événement parallèle au coeur de la capitale.

Tchad

L'Association des femmes peules et peuples Autochtones du Tchad (AFPAT) a organisé une activité d'échanges sur le thème retenu cette année. La marginalisation des Mbororo est réelle, car ce sont des communautés qui vivent dans la brousse, des semi-nomades toujours en transhumance. Ils ont besoin de pâturages pour leur bétail, mais aussi protéger leur culture et leur identité sociale. Le respect de terres et territoires est recommandé car c'est ce qui leur permet d'avoir une auto-détermination dans les décisions de leur développement.

Burundi - Province Buhuri

Thème : « La protection des droits des Batwa fondée sur le renforcement de leur inclusion socio-économique »
Madame Imelde Sabushimike, Ministre la solidarité nationale des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre a dit que le Burundi enregistre des avancées significatives notamment la gratuité des soins de santé pour les personnes vulnérables, les Batwa inclus, l'octroi des tôles pour avoir un habitat décent, la gratuité des frais scolaires et l'octroi d'autre matériel scolaire nécessaires pour élèves Batwa qui réussissent le concours national, etc. Cela prouve l'engagement du gouvernement de ne laisser personne pour compte dans le développement comme il a été matérialisé dans les différents documents de planification comme le PND révisé, la Politique Nationale de Protection Sociale ainsi que la Vision 2040-2060. Les cérémonies marquant cette journée, ont été rehaussées par le Vice-président de la République du Burundi, Prosper Bazombanza..

RDC

Le thème retenu cette année en RDC est : « La mise en œuvre de la loi N°22/030 du 15 juillet 2022 portant protection et promotion des droits des peuples autochtones Pygmées comme fondement de l'inclusion effective des Peuples Autochtones Pygmées».

Le Vice-premier ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, Jacquemain Shabani Lukoo, a lancé le 09 Août 2024 les activités de la JIPA. Cette journée constitue un cadre d'échanges et de réflexion sur le devoir commun, afin d'améliorer les conditions de cette communauté et de réparer les injustices dont elle est victime. Bien plus, elle a permis de faire un état des lieux de la situation générale des peuples autochtones pour réévaluer les engagements pris en leur faveur. Le PIDP, l'ANAPAC et leurs partenaires ont organisé des visites de compassion aux déplacés autochtones Pygmées dans les camps. Tout le mois une série d'activités a été organisée sur l'accès aux soins de santé et l'encadrement des enfants en situation de malnutrition.

La province du Nord Kivu est en proie de l'insécurité à la suite des guerres à répétition. Les peuples autochtones Pygmées ne sont pas épargnés. Ils sont victimes des déplacements, et la plupart vivent dans des camps. La vie pour ces peuples est devenue très inquiétante. Plusieurs cas de décès par des bombes, de maladie à la suite du manque d'accès aux soins surtout qu'ils n'ont plus droit à leur pharmacopée, la malnutrition due à l'absence de l'alimentation traditionnelle et naturelle.



A call against racism and racial discrimination

Commemoration of the International Day of People of African Descent on August 31, 2024

GENEVA (August 29, 2024) - In the run-up to the International Day of People of African Descent, a group of UN experts issued the following joint statement:



On this day, we are reminded that millions of people of African descent around the world continue to be victims of systemic and structural racism and racial discrimination, in breach of the prohibition of racial discrimination as enshrined in the International Convention on the Elimination of all Forms of Racial Discrimination, the Durban Declaration and Programme of Action and other international instruments. We condemn these human rights violations which defeat the aspirations of Ubuntu, or humanity, to which we all aspire.

With the Summit for the Future taking place in September, we are also reminded of the multipronged ecological crises facing humanity and the lack of global sustainable development, which especially affect Africans and people of African descent.

While some progress was made during the International Decade for People of African Descent 2015-2024 to promote racial equality, we are far from ensuring respect for human rights and fundamental freedoms of people of African descent, including eradication of all forms of discrimination against them. It is essential that the continuing global consequences of chattel enslavement, colonialism, apartheid and genocide be fully acknowledged and that efforts towards recognition, justice, and development for people of African descent be pursued vigorously beyond 2024. We have therefore called

for a second International Decade 2025-2034.

We encourage States to contribute to collective efforts to advance the elaboration of the United Nations draft declaration on the promotion, protection and full respect of the human rights of people of African descent, and ensure that it includes recognition and addresses systemic and structural racism, reparatory justice, environmental justice and digital equity.

The next International Decade requires an enhanced approach to the three pillars of the current International Decade: recognition, justice and development. This includes ensuring a greater recognition of systemic and structural racism and racial discrimination within and among countries, the pursuit of reparatory justice and greater efforts for the inclusion of people of African descent, and racial equality in all development frameworks, including the 2030 Agenda on Sustainable Development.

During the next International Decade, States must also tackle emerging challenges pertaining to environmental justice and artificial intelligence for people of African descent. They must listen to, respect, and secure the perspectives of those impacted by compounding forms of discrimination, marginalisation and violence, including women, youth, LGBTQI+ persons, persons with disabilities, displaced

persons, migrants and refugees. Member States should develop and effectively implement human rights instruments, strategies, indicators, and monitoring mechanisms to ensure comprehensive recognition and address systemic and structural racism within and among countries, and the effective promotion, protection and full respect of the human rights of people of African descent. This must be embedded in the implementation of the next International Decade at the national, regional, and international levels as well as in the implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development and the formulation of a post-2030 Agenda.

The time for decisive action is now. In the coming months, States will have the opportunity through the Summit of the Future and the COP16 meetings to consider issues that are also of critical importance to people of African descent. Let us seize these opportunities that can result in meaningful change for people of African descent and the whole of humanity.”

ENDS

Experts :

- Mr. Michal Balcerzak, Chairperson, Committee on the Elimination of Racial Discrimination ;
- Mr. José Antonio Aguilar Contreras, Chairperson, Group of Independent Eminent Experts on the Implementation of the Durban Declaration and Programme of Action ;
- Ms. Ashwini K.P., Special Rapporteur on contemporary forms of racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance ;
- Ms. Akua Kuenyehia, Chairperson, International Independent Expert Mechanism to Advance Racial Justice and Equality in the context of Law Enforcement;
- Ms. Barbara Reynolds, Chairperson, Working Group of Experts on People of African Descent, and
- Ms. June Soomer, Chairperson, Permanent Forum on People of African Descent.



**Misinformation
is dangerous**

**Take care before
you share**

#FIGHT*racism*





Depuis le 1er septembre 2024, le CNDUDH-AC a été transféré à son nouveau siège

Il est situé derrière l'Ambassade de Chine.

Street Address: Carrefour Bastos, Rue 1.790

Coordonnées GPS : 3.8953166104356565, 11.509224887205802

Map link: [Bureau CNUDHD-AC - Google Maps](#)

Directeur de Publication :

Nouhoum Sangaré

Conseillers éditoriaux :

Laurent Akobi Banouin, Christian Lumbala, Catherine Tshetu,

Dimitte Ngane, Nadine Mballa

Rédacteur-en-chef :

Kiven Fonyuy

Rédacteur :

Kamdem Souop

Contributeurs :

Asita Maria Scherrieb, Ahmed Njouonkou, Reine Emmanuelle

Belobo, Leila Adebada Habibatou

Montage :

Kamdem Souop



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

Centre des Nations Unies pour les
Droits de l'Homme et la Démocratie
en Afrique Centrale

Quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine

BP: 836 Yaoundé - Cameroun

Tel: +237 222 50 58 00

Fax: +237 222 21 24 75

E-mail: ohchr-caro@un.org

Website: www.unchr.org

Twitter : [@ohchr_caro](https://twitter.com/ohchr_caro)

Facebook : [@cnudhdyaounde](https://www.facebook.com/cnudhdyaounde)

YouTube : [@unchr](https://www.youtube.com/unchr)